C/M/S/ Bureau Francis Lefebvre

communiqué de presse

1-3 Villa Emile Bergerat,

F-92522 Neuilly-sur-Seine Cedex,

T+33 1 47 38 55 00

F +33 1 47 38 55 55

info@cms-bfl.com

www.cms-bfl.com

2 (dont page de garde) page(s)

04/10/10

date

T Direct +33 1 47 38 40 32

objet AFRIQUE: CMS BFL conseil du Groupe SUNU E-mail florence.jouffroy@cms-bfl.com

CMS Bureau Francis Lefebvre conseille les actionnaires du Groupe SUNU pour le transfert du siège social de leurs holdings de tête du Luxembourg vers la France

Conseillé par CMS Bureau Francis Lefebvre, le groupe d'assurance SUNU a transféré le siège social de ses deux holdings de tête, Sunu Assurances et Sunu Finances, du Luxembourg vers la France.

Avec plus de 90 millions d'euros de chiffre d'affaires dont 60 millions d'euros dans l'assurance-vie et la gestion de près de 265 millions d'euros d'actifs, le Groupe SUNU est le premier assureur vie de la Zone CIMA (Conférence Interafricaine des marchés d'assurances). Fort de 15 sociétés d'assurances africaines, le Groupe est présent dans neuf pays de cette zone : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Togo, Burkina Faso, Gabon, Niger, Togo.

Sur ces marchés, le groupe propose ainsi une gamme étendue de produits d'assurance Vie et Non-Vie pour répondre aux besoins des particuliers (épargne, prévoyance, santé et assurances des biens), mais également des entreprises en matière de protection de leur activité et de la protection sociale de leurs salariés.

Issu du rachat d'une partie des anciennes filiales du groupe AXA sur ces territoires, le Groupe SUNU, fondé par Monsieur Pathé DIONE, ancien directeur Afrique de AXA-UAP, ambitionne de devenir le premier groupe africain d'assurances de référence par sa solidité financière et son professionnalisme. Le Groupe bénéficie du soutien de réassureurs internationaux de tout premier plan tels que SCOR, AFRICA-RE, ou encore CICA-RE.

C/M/S/ Bureau Francis Lefebvre

Le transfert en France de ces holdings de tête traduit la volonté du Groupe de se rapprocher des sièges de ces grands comptes européens et va lui permettre de poursuivre sa stratégie de développement et d'investissement sur le continent africain.

Pour cette opération, le Groupe SUNU était conseillé par le cabinet CMS Bureau Francis Lefebvre avec Pierre Marly, associé, Nicole Marielle et Rosine Blacky, avocats, de l'équipe Afrique; Benoît Provost, avocat en Corporate ainsi que Ludovic Duguet, avocat en fiscalité.

Pour plus d'informations, contacter :

Florence Jouffroy / Laetitia Mostowski, CMS Bureau Francis Lefebvre - +33 1 47 38 40 32 / 74 florence.jouffroy@cms-bfl.com / laetitia.mostowski@cms-bfl.com

CMS Bureau Francis Lefebvre est membre de CMS, regroupement de 9 grands cabinets d'avocats européens indépendants qui offrent aux entreprises un éventail complet de services juridiques et fiscaux en Europe et dans le reste du monde. Fort de plus de 5000 collaborateurs, dont plus de 2800 avocats et 773 associés, CMS s'appuie sur 47 implantations dans le monde. www.cms-bfl.com